

Financement ou liberté créatrice – faut-il choisir?

Author : Marta Luceño Moreno

Date : 4 avril 2013

À l'occasion des « Nuits du Paradoxe » sur la thématique de la « surchauffe », D'une Certaine Gaieté a invité des écrivains, des éditeurs et des représentants d'institutions publiques à venir témoigner des différents problèmes qui font de la littérature en communauté Française un territoire beaucoup plus trouble que ce que le lecteur ne pourrait croire. Vaste sujet, grosse discussion. Nous vous en livrons le compte-rendu analytique en deux temps : dans ce numéro, nous aborderons la question du financement, dans le prochain, nous traiterons de l'organisation du (temps de) travail.

Le nombre d'écrivains qui tentent de décrocher des subventions publiques augmente. Et les chiffres de ceux qui font appel au financement privé sont également en augmentation. Une grande partie des projets tombe à l'eau — soit parce qu'ils sont mal ficelés ou manquent de qualité, soit parce qu'ils ne correspondent pas aux attentes du jury, soit, plus prosaïquement, parce qu'il n'existe qu'un nombre limité de bourses. Reste un problème fondamental lorsqu'il s'agit d'attribuer une subvention : celui de l'idéologie et de l'esthétique dominantes dans les institutions ou les jurys des grandes bourses. Comment celles-ci influencent-elles la littérature d'aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles? Les choix qu'elles induisent peuvent-ils causer une homogénéisation des œuvres ?

Posées en ces termes, ces questions nous entraînent dans une zone de la littérature où ça chauffe pas mal.

Chacune des parties en présence a pris la parole pour dénoncer des situations conflictuelles. Au cœur du problème : la difficulté, voire l'impossibilité des artistes à survivre avec ce qu'ils gagnent en tant que écrivains. Certes, ce constat n'a rien de neuf : les écrivains ont toujours eu du mal à vivre de leur plume, et la plupart ont eu — et ont d'ailleurs toujours — recours à de menus travaux pour payer les factures à la fin du mois : cours particuliers, prestations de barman, rédaction en tant que « nègre » auprès de diverses institutions ou personnalités, etc. « *Un écrivain qui vit de ses droits d'auteur, il y en a peu* » affirme Pascal Leclercq, lui-même écrivain : « *on doit faire des choses à côté... Moi, je fais des petites traductions, de l'éducation permanente ou des visites dans les écoles* ».

Dans ce contexte, le recours aux aides publiques allouées à la littérature apparaît comme une sorte de solution-miracle (à un problème de fond). « *Quand on travaille en littérature, on pense souvent aux subventions* » intervient Carmelo Virone, responsable du bureau des études de Smartbe. Et de poursuivre : « *Dans d'autres secteurs artistiques, le public paie plus pour les ouvrages. Le secteur littéraire est fragilisé, le tissu éditorial s'est dégradé en Wallonie* ». Et les aides de devenir sans cesse plus indispensables pour soutenir la publication de texte francophone en Belgique. Du coup, les écrivains doivent souvent soumettre leur projet à des institutions publiques, comme la section de Promotion des Lettres de la Communauté française,

qui décide ou non de les financer – et donc de rendre ou non possible leur réalisation.

Le problème d'un jury, ce sont ses critères de jugement. Un sujet qui fait pas mal chauffer le débat. Dans le public, un retraité mais toujours écrivain prend la parole pour révéler une part de mystère concernant le rapport entre critères de jugement et choix des projets à subventionner : « *La question de l'esthétique n'est pas simplement subjective, elle est l'expression d'une idéologie dominante et plutôt bourgeoise qui peut réduire les possibilités d'être aidé.* » En creux, c'est le spectre d'une forme de censure qui pointe le bout de son nez : est-il possible que certains dossiers n'aboutissent pas parce non conformes à l'idéologie au pouvoir ? « *Si un projet est de qualité, on lui donne des subventions. On soutient tout type de projet* » se défend Jeannine Paque, membre de la Commission de Lettres de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « *Par exemple, nous avons soutenu une revue satirique. L'esthétique est un des critères, mais le plus important reste la qualité des artistes et de leurs projets* ».

La Subvention, un truc pour les artistes aisés ou déjà reconnus ?

Patrice Bauduinet, cinéaste et éditeur liégeois, soulève une autre problématique : « *On donne des aides à des artistes qui ont du travail, qui vendent beaucoup de livres et qui sont connus, au lieu de donner cet argent à des gens qui commencent et qui sont au chômage* ». Les institutions pensent prioritairement à partir du projet proposé : ni le curriculum vitae ni la situation sociale de l'auteur ne rentrent vraiment en ligne de compte. « *L'ouvrage, c'est le plus important, si quelqu'un de reconnu soumet le meilleur projet, il recevra l'aide, même s'il a d'autres moyens de survie* » tient à préciser Bruno Merckx, responsable du Secteur Littérature de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « *Les commissions sont organisées avec dix professionnels qui ont pour but de choisir le meilleur projet, pas de faire de ce choix un cas social* ». D'ailleurs, l'intégration d'un critère socio-économique dans l'élaboration d'une prise de décision pourrait mettre en péril le fait de rejoindre le principal objectif de ces plans d'aide à la création : la promotion à des niveaux « locaux » de projets de bonne qualité.

Les institutions sont confrontées à un dilemme : soit elles subventionnent les artistes, soit elles financent des projets de qualité – indépendamment des conditions de l'artiste qui se trouve derrière. Accorder la priorité aux auteurs implique un risque de contrôle excessif de l'administration sur les créateurs : on exigerait l'inclusion dans les dossiers de demande de données personnelles du genre salaires, moyens de survie, biens, héritage... Pour Annabelle Dupret, critique littéraire, « *les bourses sont accordées en fonction des projets, pas des salaires, et je trouve cela juste. Sinon, les institutions devraient se mêler de la vie privée des artistes et l'on tomberait dans un état ultra-socialiste* ». Les institutions semblent tenter de relever le défi inhérent à leurs deux plus importantes contraintes : le souci d'objectivité, d'une part, et celui d'une justice sociale, de l'autre.

Cependant, obtenir une subvention, c'est souvent davantage que de recevoir une aide financière. C'est aussi un bon moyen d'être reconnu pour la qualité de son travail et une opportunité pour se faire connaître dans les cercles littéraires de la communauté française. En Fédération Wallonie Bruxelles, la Commission des Lettres vise le soutien à la création mais aussi à la promotion littéraire. Et sous cet angle-là, le choix d'aider un artiste déjà reconnu

pourrait poser problème puisqu'il empêcherait, de facto, de pouvoir soutenir le travail d'un auteur émergent qui a davantage besoin d'un appui. Le risque, si trop d'aide se dirige vers les écrivains établis au détriment de nouveaux venus, est d'assister à une homogénéisation de la production littéraire. Et cet écueil est réel dans la mesure où, en matière de littérature, une seule aide à la promotion est dédiée exclusivement aux novices. Il s'agit de la bourse « découverte », octroyée aux auteurs dont aucune œuvre n'a encore été publiée. Toutes les autres opportunités de subventions sont réservées à des artistes « *qui ont publié des ouvrages littéraires auprès d'un éditeur professionnel* » — ce qui exclut l'auto-publication ou la parution sur Internet.

Il nous faut constater que l'organisation des systèmes actuels de subventions ne vise pas tant à ouvrir des portes à de nouveaux artistes qu'à confirmer des écrivains déjà bien établis dans le milieu littéraire. Parfait symbole de cette contradiction, la bourse dite « d'année sabbatique », destinée exclusivement à ceux « *dont la notoriété est reconnue* », et qui octroie le montant le plus élevé de toutes les aides prévues par de la Commission des Lettres. Toutefois, ce problème de balance entre l'émergence et l'établi n'est évidemment pas propre au secteur de la littérature, mais inhérent à la logique de subventions d'activités culturelles.

En définitive, l'aide publique nous apparaît au moins autant comme un problème que comme une solution. Si elle peut signifier aide et promotion pour les artistes qui en bénéficient, elle risque d'avoir des effets néfastes sur le milieu littéraire en homogénéisant la production. En effet, les choix portés par les jurys de commissions reposent sur des critères d'évaluation dont l'objectivité a été remise en doute par plusieurs intervenants. Mais surtout, le système implique que ce sont les auteurs déjà reconnus par le marché ou par les institutions publiques qui profitent le plus des aides accordées. Ce qui entraîne un phénomène de reproduction quelque peu étrange et paradoxal, en ce qu'il nuit à l'éclosion de nouvelles « graines » d'auteurs. Enfin, toutes ces subventions masquent et génèrent en même temps le caractère insoutenable de l'industrie littéraire — au lieu de l'affronter. Et dans cette perspective, aucune solution aux problèmes de la surproduction, de la crise de l'imprimé ou de la marchandisation de la littérature ne saurait être envisagée, ni même espérée.

Marta Luceño Moreno